

LE BIO-MIMÉTISME

On distingue trois niveaux d'inspiration dans le bio-mimétisme : la forme, les procédés et la systémique.

Tout d'abord, le bio-mimétisme peut consister à imiter la forme physique d'un organisme. Par exemple les excroissances sur le bord des nageoires des baleines à bosse.

Le bio-mimétisme peut également consister à s'inspirer de procédés présents dans la nature. Par exemple la chimiosynthèse, c'est à dire la formation/production de corps organiques réalisée notamment par les végétaux sous l'effet d'une source d'énergie chimique.

Enfin, le bio-mimétisme incite à prendre exemple sur la systémique. Dans la nature, un déchet n'existe pas, il s'agit d'une ressource pour un autre organisme. Tout fonctionne en boucle. **D'où l'idée d'écologie industrielle et d'économie circulaire.** Les déchets d'une industrie peuvent être une ressource pour une autre.

En favorisant une réflexion globale sur les énergies renouvelables, le recyclage, **l'économie circulaire** et la préservation de l'environnement, le bio-mimétisme apparaît aujourd'hui comme une nécessité écologique et l'un des piliers de l'économie verte. Cette démarche est donc amenée à se développer de plus en plus, rendant possible le rêve d'une société 100% en phase avec la nature.

Dans ce contexte, *les « économistes écologiques » sont des alliés, par opposition aux économistes néo-classiques (et néo-libéraux), dont les concepts gouvernent le monde¹.*

LES ÉCONOMISTES ÉCOLOGIQUES

L'économie écologique est une branche de l'économie en interface avec l'écologie, étudiant l'interdépendance et la coévolution entre les sociétés humaines et les **écosystèmes** dans le temps et l'espace. L'intérêt de ces recherches est de pouvoir guider l'action des acteurs économiques (publics et privés) afin d'assurer un développement durable, c'est-à-dire conciliant progrès économique, justice sociale, et **préservation de l'environnement**, tout en mettant la priorité sur ce dernier point. L'objectif : changer de paradigme pour réduire notre empreinte écologique.²

L'économie écologique – courant minoritaire dans le monde académique et dans lequel s'inscrivent Isabelle Cassiers (UCL), Tom Bauler et Edwin Zaccai (ULB) – s'oppose aux économistes traditionnels (néo-classiques) et a un caractère résolument holistique et transdisciplinaire, surmontant les barrières existantes entre les disciplines scientifiques.

Références clés : *The limits to growth* (Rapport au Club de Rome, 1972, suivi d'une mise à jour en 2004), simplicité volontaire (70's), steady-state economics (70's-80's), économie circulaire (90's), mouvement de la décroissance (2000), *Prosperity without growth* (Tim Jackson, 2009), *2052: A Global Forecast for the Next Forty Years* (Rapport au Club de Rome, 2012), « Les amis de la terre » (pour une « société soutenable » – pour l'environnement – et socialement juste).

Quelques auteurs de référence : Denis Meadows, Jorgen Randers, Herman Daly, Tim Jackson, Jean Gadrey, Isabelle Cassiers (UCL), Robert Costanza, Peter Victor, Dominique Meda, Juliet Schor.

¹ Les économistes néoclassiques s'intéressent aux biens marchands, mais pas aux éléments naturels (libres d'accès), ni aux déchets (on peut les diluer dans l'environnement gratuitement). Grâce au travail et au capital, les facteurs naturels sont susceptibles d'être multipliés sans limites. La croissance peut être illimitée.

² Il faut distinguer l'économie écologique de l'économie environnementale qui vise à évaluer le coût économique des atteintes à l'environnement (en termes d'externalités) et la valeur monétaire des services écosystémiques dans le cadre de la théorie néoclassique. L'objectif : veiller à de meilleures performances écologiques, tout en maintenant notre modèle de croissance.